



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPEENNES

*Le Conseiller Parlementaire*

Paris, le 25 février 2008

### **INTERVENTION : 10 à 15 minutes**

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,  
Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,  
Monsieur le Directeur,  
Mesdames et Messieurs, Chers amis,

**Lorsque je me suis exprimée pour la première fois devant l'assemblée annuelle des Français de l'étranger, en septembre dernier, j'ai mesuré toute la spécificité de vos attentes et de vos préoccupations. On oublie trop souvent que, selon que l'on vit à Nantes ou Jakarta, nos préoccupations ne sont pas les mêmes. Et pourtant, que le décor dans lequel on vit soit celui des montagnes vosgiennes, ou des rivages du pacifique, nous avons tous un point commun majeur : celui d'être Français.**

C'est donc un plaisir particulièrement fort pour moi de vous retrouver aujourd'hui, et d'avoir l'occasion de ce nouvel échange. **François FILLON, qui avait prévu de marquer vos travaux de sa présence, ne le pourra pas du fait d'un agenda que vous imaginez particulièrement lourd. Il m'a chargée de vous transmettre ses vœux de réussite et sa pensée la plus chaleureuse.**

Depuis l'assemblée de l'été dernier qui s'était tenue à Paris, **je suis venue à votre rencontre. Que cela soit en Indonésie, en Haïti, à Singapour ou encore à New York, je ne fais pas un déplacement à l'étranger sans consacrer un moment important de mon agenda aux Français de l'étranger, comme les autres membres du gouvernement.** Parce que si je suis Secrétaire d'Etat chargée des droits de l'Homme, je suis également en charge, avec Bernard KOUCHNER, des affaires étrangères, et donc par essence de nos compatriotes expatriés.

Nous ne pouvons plus nous le cacher, le monde a changé. **Avec la mondialisation, et l'évolution de notre économie, nombre de Français sont désormais amenés à construire leur vie hors de nos frontières.** Souvent par choix, parfois par nécessité ; généralement pour une période temporaire, quelque fois pour un temps prolongé, vous êtes aujourd'hui plus de 2 millions à vivre à des milliers de kilomètres de notre pays.

Mais **je crois que je n'ai jamais ressenti autant la fierté d'être Français que dans vos yeux,** lorsque je vous ai rencontrés aux quatre coins du monde. Vous êtes et resterez une composante importante, mais spécifique, de notre communauté nationale.

**Cette particularité qui est la vôtre, le Président de la République Nicolas SARKOZY l'a bien comprise,** lui qui s'est engagé lors de la campagne présidentielle à s'intéresser de plus près à votre quotidien et aux réformes qui pourraient l'améliorer. J'ajouterai au passage qu'il avait déjà marqué sa sollicitude à l'égard de nos deux millions de compatriotes expatriés lors de son passage à Bercy, puisqu'à cette époque, les procédures fiscales applicables aux Français de l'étranger avaient déjà été améliorées dans le sens de la simplification.

**Les engagements du Président, vous les connaissez** : il les avait énumérés dans un message à ses « chers compatriotes établis hors de France ». Je ne vais pas vous ennuyer avec un catalogue de mesures. Sans prétendre donc être exhaustive, il me semble que **les mesures préconisées par Nicolas SARKOZY touchaient pour l'essentiel à votre sécurité, aux services que pouvaient vous rendre notre réseau consulaire, et à ceux que doit rendre notre réseau scolaire à vos enfants.**

**Tout ne peut pas être fait en un jour : on ne va pas éradiquer demain la menace terroriste**, même si bien des pays nous envient l'efficacité de nos services dans ce domaine, et nous avons pleuré récemment des morts en Mauritanie comme nous l'avons fait en Arabie Saoudite l'an passé.

**On ne peut pas non plus instituer sans concertation avec les pays européens partenaires le principe du « pays européen pilote » dans chaque pays de résidence.** La création de pôles régionaux consulaires, en liaison avec une rénovation du rôle des consuls honoraires, doit également se concevoir dans les deux cadres plus généraux du Livre blanc sur la politique étrangère et européenne et de la Revue générale des politiques publiques, deux exercices qui ne s'achèveront pas avant le printemps.

**Tout cela prend du temps, parce qu'à l'international, tout est complexe, doit être concerté, parce que nous ne sommes pas entièrement chez nous. Ne croyez pas pour autant que nous ne sachions réagir dans l'urgence** : j'en veux pour preuve récente la très remarquable mobilisation du Ministère des affaires étrangères et du Ministère de la Défense, pour faire face à la **crise tchadienne**. Nous avons rapatrié plus de 1 500 personnes (beaucoup de Français, mais aussi 74 autres nationalités) dans des délais records. L'expérience acquise dans ce contexte servira à alimenter notre réflexion sur les « consulats projetables », ainsi que la mise en place d'un **Centre de gestion des crises** d'une toute autre ampleur que la cellule d'urgence créée il y a vingt ans, une idée chère à Bernard KOUCHNER comme à moi-même.

Cette mobilisation, dans l'urgence comme dans la mise en œuvre du programme présidentiel, **il faut en remercier Alain CATTÀ** et tous ses collaborateurs, qui ne ménagent ni leur temps ni leurs efforts pour mener une réforme aux multiples chantiers. C'est ainsi qu'ils ont engagé une concertation avec le monde des assureurs pour trouver des solutions viables financièrement à la création d'un **fonds d'indemnisation des Français victimes de crises à l'étranger**.

**La scolarisation de vos enfants** est un autre exemple d'une démarche alliant mesures immédiates et réflexion pour le moyen et long terme : les frais de scolarité en terminale font l'objet ces jours-ci d'une procédure de remboursement aux ayant-droits, mais dès l'année prochaine, il y aura prise en charge directe des frais en terminale et en première. Les dossiers d'inscription à cet effet sont d'ores et déjà disponibles sur internet.

Parallèlement à cette réforme, qui a vocation à continuer à s'étendre aux autres classes du second cycle, des Etats généraux de l'enseignement français à l'étranger seront organisés en marge de la prochaine Assemblée des Français de l'Etranger en septembre : c'est une réflexion qui sera nourrie de vos observations et propositions de l'ensemble des acteurs concernés. Je vous fais confiance : la voix de l'UFE saura se faire entendre, et sera entendue.

**Vous le voyez, les choses avancent. Pas forcément aussi vite que vous le souhaiteriez, mais le train est lancé,** les réformes sont engagées. Et il était plus que jamais urgent d'apporter des réponses à vos attentes, aux problématiques quotidiennes qui sont les vôtres. Je sais que la rengaine actuelle consiste à critiquer un gouvernement qui pratiquerait la réforme de façon brouillonne et incantatoire. Eh bien, les Français de l'étranger prouvent très exactement le contraire. **C'est une question d'impulsion politique.** Le Président de la République ne s'est ainsi pas contenté des premiers pas réalisés. Il l'a redit très fermement à Riyad lors du discours qu'il a prononcé devant la communauté française, en réaffirmant la nécessité de ne pas nous contenter de la gratuité des frais de scolarité instaurée dès cette année en Terminale.

C'est un principe dynamique de mouvement : le Président a été élu pour cinq ans : **je vous demande de le soutenir dans son effort de réforme** et de juger des résultats en 2012, au terme de cette partie du chemin que nous avons choisi de parcourir ensemble. Le gouvernement, le Ministère des affaires étrangères et européennes feront tout pour ne pas décevoir les espoirs placés en eux, pour accompagner le mouvement que vous-mêmes avez su créer par vos parcours personnels et que Bernard KOUCHNER honorera demain au Sénat en remettant les « Trophées de la présence française à l'étranger ».

**Par définition, la communauté d'expatriés a vocation à s'agrandir...** A une époque où la planète a l'échelle d'un village, où nos entreprises sont implantées de l'Asie à l'Afrique, et de l'Europe aux Amériques, les Français ne doivent plus être effrayés par une expérience humaine et professionnelle hors de nos frontières. C'est au contraire une chance pour l'avenir. Ce n'est pas à vous, qui vivez quotidiennement au sein d'une double culture, que je vais l'apprendre : au contact de l'autre, notre regard sur le monde évolue, notre expérience s'enrichit.

**Et vous devez, NOUS devons, faire passer aux jeunes générations ce message simple :** Si la France souhaite conserver sa place parmi les grandes Nations, si nos entreprises souhaitent devenir les leaders dans leur secteur d'activité, **l'échelle nationale ne doit plus être notre seule mesure de référence.** Au cours des prochaines décennies, de plus en plus de nos concitoyens seront, eux aussi, amenés à devenir des « *EXPAT* », et à porter la « marque France » au-delà des Alpes et des Pyrénées.

Mais je sais aussi que, pour vous ambassadeurs quotidiens de la France, la vie de tous les jours est parfois rendue plus difficile. Tracasseries administratives, scolarisation de vos enfants, quotidien de vos conjoints, autant de sujets qui peuvent parfois vous amener à dire « ce serait plus simple si nous étions à Paris ». Et **c'est** justement pour lutter contre cela, **pour vous donner l'envie de continuer à porter haut les couleurs de notre pays, que le Président de la République a souhaité entreprendre ce vaste chantier de réformes.**

Ces préoccupations qui sont les vôtres, je les ai perçues au cours de mes nombreux déplacements. Parce que ce n'est pas depuis un bureau parisien que l'on peut s'imaginer concrètement ce que sont la vie et les problèmes d'un expatrié. Dans ce domaine plus qu'ailleurs il est essentiel de se rendre sur le terrain, d'aller à votre rencontre chaque fois que cela est possible !

Avant de faire ma première visite dans un établissement français par exemple, je n'imaginai pas combien la scolarisation d'un enfant d'expatrié pouvait représenter un véritable sacrifice financier pour la famille. Et pourtant, cette scolarisation est indispensable à l'expatriation de tous, parce qu'il n'est pas sans importance que l'enfant, conserve un lien avec son pays d'origine.

Mais aussi, parce que, une fois arrivé à l'approche de l'âge adulte, c'est optimiser ses chances que de lui permettre, s'il le souhaite, un retour en France dans un système qui le considérera comme l'un des siens. Je dis cela sans préjudice de ce que mes collègues Xavier DARCOS et Valérie PECRESSE font pour organiser une reconnaissance de la formation française à l'international, parce que, vous l'avez bien compris, la globalisation nous impose de mettre en place toutes les passerelles nécessaires, dans le respect de l'identité nationale de chacun.

Certes, il est des questions plus « lourdes » qui méritent consultations et réflexions, telle que celle de **la représentation des Français de l'étranger au sein de notre Parlement**. Mais on ne peut faire l'économie d'un débat sur toutes ces questions, qui méritent une attention particulière du gouvernement. Sur ce point précis mais crucial, ce qui nous conduit à laisser du temps à la mise en œuvre des engagements présidentiels, ce n'est pas le fait que nous ne soyons pas chez nous, mais c'est bien au contraire le fait que nous sommes au cœur de la souveraineté nationale : en démocratie, on ne modifie pas les règles du jeu de la représentation politique sans concertation avec l'ensemble des acteurs (dont les Sénateurs des Français de l'étranger et les membres de l'Assemblée des Français de l'étranger) ; toujours en démocratie, on ne modifie pas la Constitution sans rechercher le consensus.

Mais vous aurez sans doute là encore constaté que **le Président de la République**, toujours lors de son déplacement en Arabie Saoudite, **a fixé le cap en demandant à la Commission présidée par Edouard BALLADUR de maintenir à son ordre du jour le principe d'une représentation des Français de l'étranger à l'Assemblée nationale.**

Mes chers amis, vous le voyez, nous sommes plus que jamais décidés à avancer aux côtés des Français de l'étranger. Nicolas SARKOZY l'avait dit dans la lettre qu'il vous avait adressée le 28 mars 2007, alors qu'il était candidat à l'élection présidentielle : « *La France pense à vous comme vous pensez à elle* ». Oui, la France pense à vous et souhaite vous accompagner, car vous êtes la France. Vous êtes son visage du bout du monde, ce grand exotisme qui fait de notre communauté nationale une communauté riche aux facettes multiples. Alors continuons à avancer, ensemble, et continuez, de Tokyo à Boston, en passant par Bamako et Bombay, à porter avec fierté les couleurs de notre nation.

Merci. / .